



CODEP 89 BADMINTON

Réunion du CA vendredi **28 septembre 2012**

à Joigny, gymnase des Champs Blancs (début à 20h00)

Membres du Bureau présents : Bruno POTHIER (président), Françoise BARBOTTE (trésorière), François PRUDENT (vice-président), Jonathan NORMAND, Samuel DESCHAMPS, Eric KRÄHENBÜHL (secrétaire adjoint), Gaétan MOTOYA, Benoit CHAISY, Thierry RATEAU et Germain CATHELIN (secrétaire).

Membres Excusés : Jean-Michel PIERRELEE. **Membre Absent** : Emmanuel BRAUD.

Présidents ou licenciés de clubs présents : Emilie FAURE (Ancy-Noyers), Sophie TARTARIN avec bébé (Joigny) et Jérôme DELIGAND (Sens)

Points de l'ordre du jour :

- FINANCES :

Pas de changement par rapport au bilan présenté à l'AG. Seule une facture de volants a été réglée.

- COMMISSION JEUNES :

Les SAMBAD seront lancés bientôt (François) pour toute l'année.

Seuls les NC peuvent participer sauf durant le dernier (Auxerre-Aillant) où pourront jouer des D4.

Les poussins seront séparés en deux tableaux : de 7 à 9 ans ou plus de 9 ans.

Joigny ne participe pas car il se réserve pour les autres dispositifs jeunes.

- *Une information concernant le DAR a été envoyée par Damien BALEA. Ce dispositif nous semble lourd et d'un niveau trop élevé. Jonathan se charge de répondre.*

- PASSBAD :

Jonathan demande qu'ils soient couplés avec les stages Elite pour que les participants restent toute la journée. L'objectif à deux ans est de former une équipe CODEP (benjamins et minimes actuels) puis dans quatre ans avec nos poussins. Un budget de 3 000 à 5 000 euros annuel est envisagé selon le nombre de journées de stage. Demande acceptée par le C.A.

Le but reste de « sortir » quelques jeunes à un niveau régional ou national.

- DATES Championnat CODEP :

Simples : les 19 et 20 janvier 2013. Tonnerre se propose de les accueillir, nous acceptons bien volontiers. Doubles : les 02 et 03 février 2013. Lieu à déterminer (Bruno demandera aux clubs)

Certaines dates ou lieux d'Interclubs sont mises à jour. Les tournois sont préinscrits dans le **calendrier Ligue** que François diffusera prochainement.

- **INTERCLUBS :**

Benoit propose de limiter le nombre de joueurs par équipe à 10 maximum. Le comité accepte. Les formules de rencontres et le niveau des catégories font l'objet de discussions ainsi que l'accueil de l'équipe COSNE 2. On ne modifie pas les D1 et les D2 mais faut-il équilibrer les D3 et D4 selon le classement moyen des joueurs ? Chacun exprime son avis et nous décidons de ne rien modifier cette saison. COSNE 2 est admis (seul club de la NIEVRE)
Le tarif d'engagement sera de 15 €par équipe et de 50 €par forfait.

- **STAGE ARBITRAGE :**

Il reste **deux places** pour celui prévu à Auxerre et Sens : c'est une chance à saisir. En effet, il devient obligatoire d'avoir un JA pour organiser des tournois et les prochains stages ne seront pas si proches.

D'autre part, 2 personnes sont intéressées par le **SOC**. Il en faudrait d'autres pour pouvoir mettre sur pied un stage. Les clubs vont être relancés pour ces 2 stages.

- **PARTENARIAT et VOLANTS :**

Le contrat avec LardéSports (BADABOUM) est rompu. La dotation en raquettes est arrivée (76 adultes et 36 enfants) : elle est partagée ce soir et chaque représentant de club aura 8 raquettes adultes et 3 enfants. AILLANT choisit moins d'adultes et plus d'enfants, cela permet d'ajuster les chiffres.

Le nouveau partenaire, **RACKET STORE**, annonce qu'il sera présent sur les tournois inscrits au calendrier : stand avec cordage. Une dotation en matériel (hors volants) de 1800 €sera accordée. Enfin, le prix des volants en achat groupé est de 10,20 €la boîte de plastiques, 16 €les Yonex AC 07 et 20 €les Yonex AS 30 (plus résistants)

Jonathan rappelle qu'il centralise les commandes, *il faut bien lui envoyer par mail* mais que chaque club sera livré directement.

- **SITE WEB :**

Samuel diffuse les comptes rendus de réunion et autres infos utiles sur le site CODEP 89 Badminton. Les clubs peuvent lui faire part d'infos par mail.

DIVERS :

La rédaction et l'envoi obligatoires du **registre de présence** pour les non-licenciés à l'essai (début de saison) pose des problèmes de suivi aux clubs. Ce document sert-il vraiment pour l'assurance ? Cette tâche est lourde et inapplicable pour les clubs ayant plusieurs séances dans des sites différents.

DAB :

L'organisation de ce diplôme d'animateur est proposée ; y a-t-il un besoin dans le département ? Une participation aux frais pour des candidats à une formation plus lointaine est-elle possible ?
Rappel : il est déjà prévu des Diplômes d'Initiateurs par la Ligue au début 2013.

Fin de la réunion (casse-croute compris) à 23h20.